

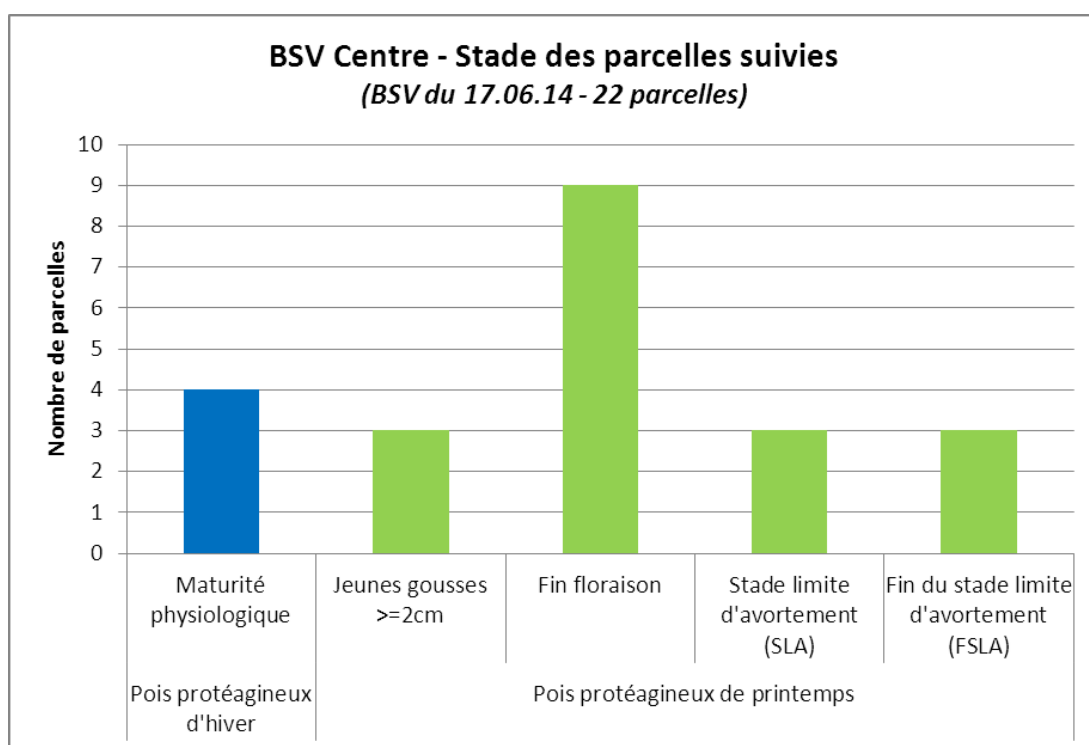
**4 parcelles de pois d'hiver et 18 parcelles de pois de printemps** ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

### STADES

**Pois d'hiver :** toutes les parcelles suivies sont à Maturité Physiologique

**Pois de printemps :** la majorité des parcelles est à Fin Floraison.

\* Le stade FSLA est franchi pour une plante lorsque le dernier étage a atteint le stade SLA (le nombre de grains est alors fixé) ; il est franchi pour une parcelle lorsque le dernier étage a atteint le stade SLA pour 50 % des plantes.



### PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

#### Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires.

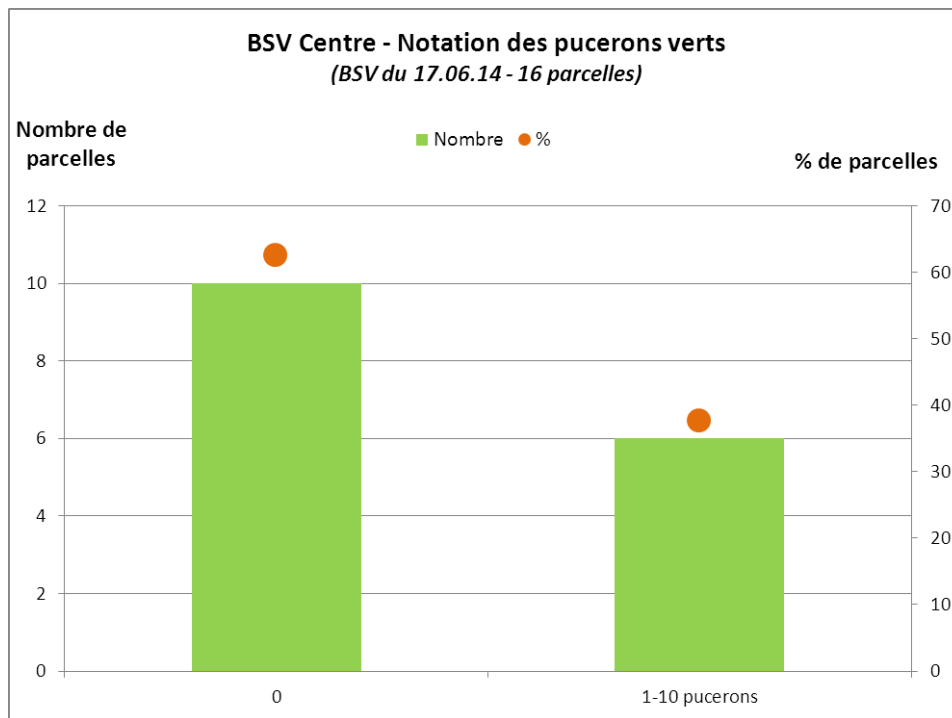


N. CORNEC

Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

### Etat général

16 parcelles de pois (dont 2 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : **10 parcelles (soit 62% des parcelles observées) sont indemnes et 6 parcelles (soit 38%) comportent des pucerons. Parmi ces dernières, aucune n'a atteint le seuil de nuisibilité.**



**Les populations de pucerons ont à nouveau légèrement régressé depuis les dernières observations.**

**Compte tenu du beau temps annoncé pour les prochains jours avec des températures supérieures à 20°C et très peu de précipitations, les populations pourraient se développer à nouveau.**

**La surveillance des parcelles reste donc impérative**

NB : La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation.

## TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

### Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



## Etat général

15 parcelles de pois ont fait l'objet d'une observation de tordeuses :

- 2 parcelles totalisent moins de 30 captures depuis début floraison (1 dans le Loir-et-Cher, 1 dans le Loiret) ;
- 4 parcelles totalisent entre 30 et 60 captures (1 dans le Cher, 1 dans l'Indre, 1 dans le Loiret et 1 dans l'Eure-et-Loir) ;
- 2 parcelles totalisent entre 60 et 90 captures (1 dans le Loiret et 1 dans l'Eure-et-Loir) ;
- **7 parcelles totalisent plus de 100 captures (1 dans le Cher (310 captures), 2 dans le Loir-et-Cher (125 et 155 captures) et 4 dans l'Eure-et-Loir (104, 122, 203 et 333 captures) et ont donc atteint le seuil de nuisibilité pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.**

**7 parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité pour l'alimentation humaine. Compte tenu du beau temps annoncé, les captures devraient encore s'intensifier. Le relevé hebdomadaire des pièges reste donc impératif.**

NB : les vols de tordeuses peuvent être très localisés et l'installation d'un piège par parcelle est recommandée.

## BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



### Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

### Etat général

5 parcelles de pois ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : **le stade sensible** (jeunes gousses 2 cm = JG2) **est atteint 4 des parcelles.**

**Les parcelles ayant atteint le stade jeune gousse 2cm doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.**

## ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



### Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

### Etat général

15 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : 6 parcelles sont indemnes tandis que les autres présentent des symptômes de différentes ampleurs.

- 4 parcelles présentent uniquement des symptômes sur la partie inférieure de la végétation : de 0 à 10% pour 3 d'entre elles et de 30% pour la 4<sup>e</sup>
- 3 parcelles présentent des symptômes sur les deux moitiés de la végétation, avec 5% maximum de la moitié supérieure touchée
- 2 parcelles présentent des nécroses sur tiges

**D'une manière globale, l'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) a un peu progressé sur les pois de printemps depuis les dernières observations.**

**Le climat annoncé pour cette fin de semaine restera favorable au maintien de la maladie.**

## MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

### Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

*NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.*



E. VANNETZEL / ARVALIS

### Etat général

7 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de mildiou.

#### **5 parcelles présentent des symptômes :**

- 2 parcelles de pois présentent des symptômes qui touchent de 7 à 10% de la moitié inférieure de la végétation.
- 1 parcelle présente des symptômes qui touchent 20% de la moitié inférieure de la végétation.
- 1 parcelle présente des symptômes qui touchent 1% de la moitié supérieure de la végétation.
- 1 parcelle présente de symptômes qui touchent 100% de la moitié inférieure de la végétation et 70% de la moitié supérieure.

**Le contexte climatique annoncé prochainement restera favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance.**

## BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

### Contexte d'observations

Appelé également pourriture grise, ce champignon peut présenter une nuisibilité importante, mais la fréquence des dégâts est estimée à 1 année sur 5 seulement. Pour mémoire, les pertes de rendement enregistrées en 1987 étaient de l'ordre de 10 à 15 q/ha.

Les fleurs constituent la partie de la plante la plus sensible et la plus favorable au développement du champignon. Les pétales morts sont la principale porte d'entrée de la maladie. Ce mode de contamination se produit notamment lorsque la floraison se déroule en période pluvieuse.



P. HAIJBRICH /

Sur les gousses, on observe une coloration brunâtre au niveau des pétales qui restent collés, suivie d'un pourrissement et d'un noircissement des gousses. Les parties atteintes finissent pas se dessécher. Les gousses peuvent être attaquées à tous les stades de leur croissance, mais elles sont moins sensibles à l'approche de la maturité (lignification des tissus). Les pertes les plus importantes concernent donc essentiellement les jeunes gousses.

Sur les stipules, pédoncules floraux et tiges atteints, ces organes se nécrosent, se recouvrent de feutrage gris, se dessèchent et parfois se séparent de la plante. Les symptômes sont peu fréquents sur jeunes plantes : flétrissement dû à une nécrose du collet, avec présence de minuscules sclérotés (petits points noirs) sur la graine et plus rarement sur le collet ou les racines. Un feutrage blanc gris caractéristique du botrytis peut être également observé au voisinage de la graine.

### Stade de sensibilité

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés à partir de la formation des gousses jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

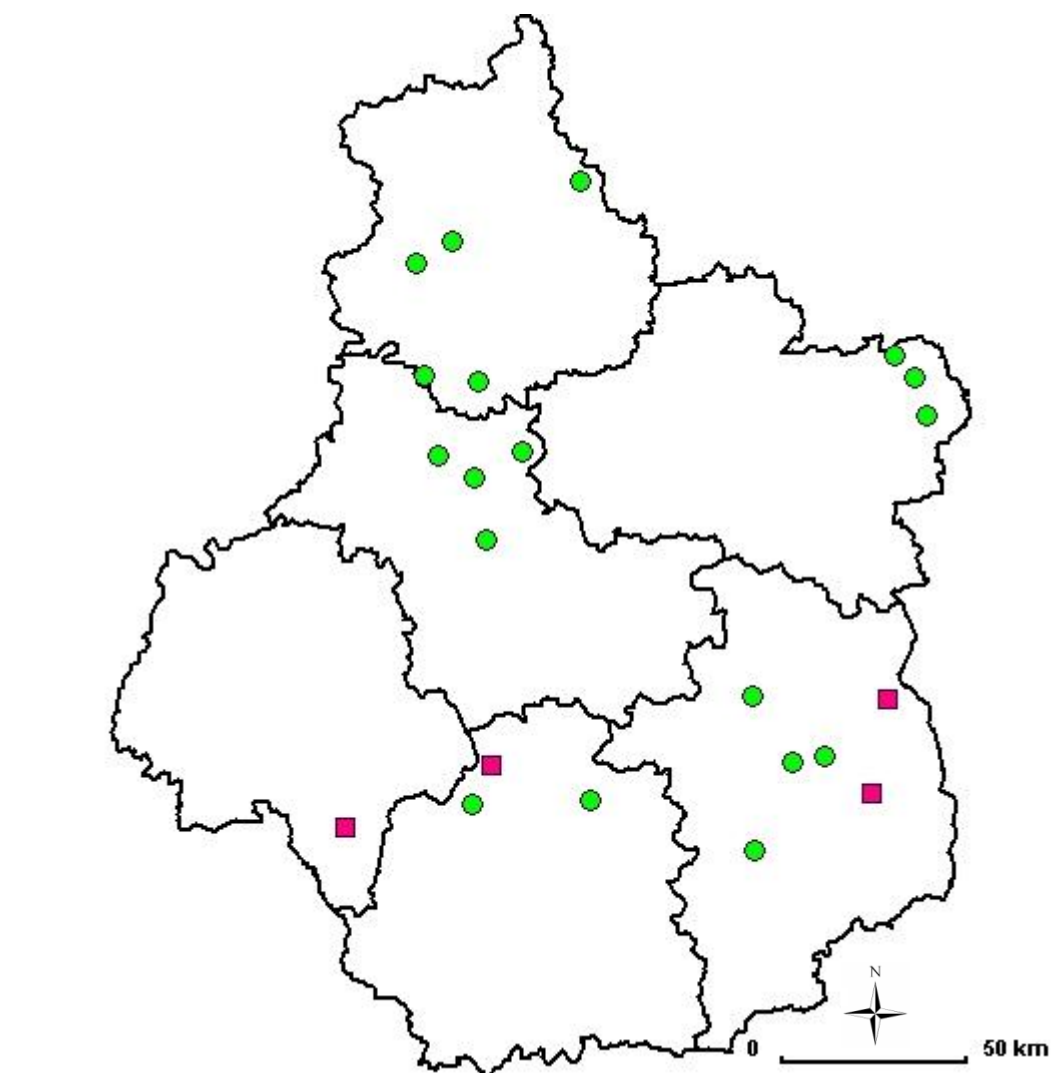
### Etat général

8 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de botrytis. Une parcelle présente des symptômes avec 5% des gousses touchées.

**Le contexte climatique annoncé prochainement pourrait être favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois doivent donc faire l'objet d'une surveillance.**

# Annexes

Localisation des parcelles de pois protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 17/06/14.



- Parcelles de pois de printemps (18)
- Parcelles de pois d'hiver (4)

 **Abonnez-vous gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal et la FDGEDA du Cher, avec la relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, à partir des observations réalisées cette semaine par : Agriculteurs (Gaulhier/28, Lallier/28), AGRIAL, AXEREAL, CA18, CA28, CA36, CA41, CA45, FDGEDA du Cher, SCAEL et UCATA.

**Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre**  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

